

CAS PRATIQUE N°1

Vous travaillez dans un Parc Naturel Régional de la région Île-de-France depuis maintenant 3 ans et vous êtes employé à 100 % dans cette structure. Votre salaire chargé de l'année dernière était de 55 000,00 € (43 000,00 € + 12 000,00 €).

Une de vos missions consiste à animer les 2 sites Natura 2000 du PNR. Ces sites sont à 30 km chacun de votre résidence administrative et ne sont pas desservis par les transports en commun, vous disposez pour vos déplacements d'un véhicule de service de 6 CV.

Vous avez consacré 305 heures l'année dernière à cette mission et vous prévoyez 320 heures pour cette année.

Les financeurs pour l'animation des sites sont l'État et l'Union européenne.

Le budget annuel pour l'animation a été évalué et approuvé selon les opérations que vous souhaitez réaliser cette année et est estimé à 27 455,89 € TTC.

- Suivre les formations suivantes :
 - éco-pâturage et stratégie de développement durable – durée 3 jours au domaine de Chaumont-sur-Loire (Loir et Cher) : 766,00 €
 - l'architecture de l'arbre : 1 195,00 €
- Créer et imprimer en 3 000 exemplaires la brochure Natura 2000 : le montant final de la prestation ne devra pas dépasser 5 000,00 €
- Organiser un COPIL d'une journée sur site (restaurant et salle de réunion sur place) – 20 participants pour le mois de septembre : le montant final de la prestation ne devra pas dépasser 2 000,00 €
- Se déplacer sur site au maximum 30 fois dans l'année : le montant final ne devra pas dépasser 900,00 €
- Changer le radeau à Sternes : le montant final de la prestation ne devra pas dépasser 5 000,00 €

Exercice :

À partir de ces éléments vous devez établir le dossier de demande de subvention pour l'année à venir avant le 31 mars. Les coûts indirects seront demandés :

- Remplir le cerfa de demande de subvention
- Donner la liste des pièces à joindre
- Établir le plan de financement